



**cais
buti**

petit nombre d'hommes blindés sur AMX 13, un « sol-onze », deux Régiment (R.I.O.M.) de chars motorisé -- des canons de 105 mm canon de la 13ème compagnie. En cavalerie de considérablement de canons au 105 mm. Des missiles puissante également

l'air aligné à réaction de transport hélicoptères, une dizaine escorteurs, etc.) armés missiles, de démineurs.

électriques, on passe ainsi sans de ses être présente tout à l'entrée du golfe maritime français, frégate en Océan moins

pauvres est

ABLE DE VIDANGE

pour la Ville projet qui entable de en énergie, fabrication appréciable ne utilise pour le s et con vidange, session de j'en bri variant de

DRUIT

pour la cernant le veille loi enfants droit de laissés rents. Ce core pos permettra à César.

La presse dans le contexte actuel

28

année -- Numéro 392

Août 1974 -- 30 Francs CF

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE D'INFORMATION DU DAHOMEY

HAUT-LIEU DE RÉCONCILIATION



de Notre-Dame de Lourdes et de sa nouvelle Grotte, faisant ainsi de l'ancienne montagne fétiche un Haut-Lieu de prière et de piété mariale.

Pourquoi appelle-ton ce lieu choisi « Arigbô » ?

L'appellation vient du fait qu'à cet endroit coule une source dont l'eau ne servait que pour la boisson des anciens rois de Dassa-Zoumè ou des étrangers. Peu de gens s'y hasardaient. La forêt qui l'entourait faisait peur. Autrement dit, ceux qui allaient parfois se laver s'enfonçaient lentement puis disparaissaient entièrement dans le fond de l'étang. Tout simplement parce que la terre de son fond était molle. De cette légende fut tiré le nom d'Arigbô (ce qui signifie terre molle). C'est en ce lieu bénit que le peuple dahoméen tout entier vient tous les ans et cela depuis 20 ans

de la circonstance a été concélébrée par NN. EE. Bakpessi de Sokodé (Togo) Adimou de Cotonou, Agboka d'Abomey, Mensah de Porto-Novo et Sastre de Lokossa, des RR. P.P. Elegbedé, Adoukonou, Babatoundé, Tchilwédi du Nord Togo (Sokodé) et Batcho-

La grandiose cérémonie de cette année placée devant une grotte renouée et digne de ce nom était placée sous la présidence de Mgr Bakpessi. Soissons l'occasion qui lui était offerte. Il s'adressa à tout le Dahomey en ces termes :

J'aurais d'abord remercier dans le Seigneur, Mgr Agboka, Evêque de ce lieu. Mgr Adimou Archevêque de Cotonou et avec eux tous mes collègues les autres Evêques du Dahomey, d'avoir bien voulu m'inviter à ce Haut-Lieu de prière. Je suis ainsi heureux de venir m'associer à la prière de tout un Pays, de tout un peuple qui a voulu faire cette année de sa démarche annuelle

ET DE RENOUVEAU

Le pays Dahomey est situé au cœur du Bas-Dahomey à quelques 200 kms de la côte. Son vrai nom était Ida Itcha. Il a donné par contraction Datcha, Dacha et Dassa (Igbo = forêt; Ida = reine; Itcha = venue d'Itcha ou Banté à 90 km au Nord).

Ce pays caractérisé par une petite chaîne de montagnes rocheuses de granit et de grès abrite la magnifique grotte naturelle de Notre-Dame d'Arigbô.

Le 11 février 1954 et en présence du premier rassemblement de six mille pèlerins. S. Exc. Mgr Parosit de vénération mémoire procéda d'abord à la bénédiction de la statue

à la Grotte en pèlerinage, rendre hommage à Notre-Dame d'Arigbô de Dassa-Zoumè selon le cher vœu de Mgr Parosit de vénération mémoire...

30.000 pèlerins

Le thème de l'Année Sainte 1975 : Réconciliation avec Dieu -- avec nous-mêmes -- avec les autres fut le thème qui alimente la réflexion et la piété de près de 30.000 pèlerins de tout le Dahomey et d'ailleurs présents à ce grand rassemblement national aux pieds de la Vierge d'Arigbô les 24 et 25 août dernier. La messe

uprès de Notre-Dame du Dahomey, le pèlerinage national de l'Année Sainte.

Dassa-Zoumè Haut-Lieu de rencontre. Haut-Lieu de prière ! Et parce que Haut-Lieu de rencontre et de prière. Haut-Lieu de réconciliation et de renouveau !

C'est ainsi, mes frères que notre pèlerinage revêt cette année une importance exceptionnelle.

Peut-être certains avaient-ils l'habitude de venir en ce lieu en touristes, en curieux. Cette année, l'ascension à Dassa-Zoumè ne saurait être motivée que par le désir

(Lire la suite à la page 5)

GRANDEUR ET VICISSITUDE de ton métier, journaliste dahoméen ! "SERVIR LA VERITE, CAR ELLE SEULE EST REVOLUTIONNAIRE"

De toutes les catégories socio-professionnelles du Dahomey, les journalistes sont ceux qui font et continuent de faire encore l'objet des critiques les plus acerbes. On les a traités et on les traite encore de tous les noms. Timidité dans l'engagement ou manque total de foi révolutionnaire, contre-révolution, connivence permanente avec l'imperialisme, etc. tels sont les meilleurs qualificatifs qu'on applique à leur conviction politique : publication de nouvelles brutes, plagiat de dépêches d'agences de presse étrangères, etc. c'est ainsi qu'on apprécie leurs carences professionnelles.

Après ce procès, il est devenu difficile d'attendre autre chose des représentants du quatrième pouvoir qu'un rôle de figurants s'ils ne s'amendaient. Et pourtant nombre de ces accusations paraissent trop vite lancées !

La presse dans le contexte actuel Que fait et que ne fait pas la presse actuelle pour mériter tant d'accusations, tant d'injures et tant de sarcasmes ? ! con-

vient de distinguer deux groupes : la presse privée et la presse officielle.

La presse privée

La presse privée, croyant arrivé le moment des Cent-Fleurs s'était multipliée tout en attaquant hardiment toutes sortes de sujets. Elle a eu droit, mercredi 21 novembre 1973, à des remontrances qui sont allées des accusations de Contre-Révolutions au niveau national jusqu'à la Collusion avec l'impérialisme sur le plan international. Nombre de journaux privés ont été par la suite suspendus : d'autres, inquiétés par les bruits des bottes policières, ont préféré se taire d'eux-mêmes. Seule « La Croix du Dahomey », en dépit de tout, se fait un devoir de paraître.

Si le chef de l'Etat, dans sa rencontre avec les journalistes « clandestins » -- dont dit en passant, ceux cités comme rédacteurs à « La Croix du Dahomey » n'y collaborant pas toujours, ni non plus clandestinement (quelques contributions étant bel et bien signées des véritables noms de leurs auteurs) -- si le chef de l'Etat a admis la critique -- lorsqu'elle est suivie de suggestions

tions constructives, on n'a pas recueilli ailleurs dans les propos officiels des éléments suffisants qui permettent de situer la presse privée dans le contexte actuel.

Il est regrettable que nombre de responsables politiques de notre pays ne s'y intéressent que lorsqu'elles diffusent des informations qu'ils jugent susceptibles d'intoxiquer l'opinion publique. On n'en parle que pour la combattre. Pourquoi l'intimider lorsqu'elle dévoile des scandales, suggère ou défend des positions qui, tout en étant conformes à la ligne tracée par le Discours-Programme de la Politique Nouvelle, ne manquent pas de prendre en défaut certains actes officiels. Pourquoi ne pas tenir compte de sa présence effective sur le terrain, ne pas l'autoriser à assurer, pour le compte de ses lecteurs, des reportages d'événements publics, l'ignorer lors du passage de personnalités étrangères, ne pas l'inviter à des conférences de presse ?

Cela dit, il reste à voir si en se contentant de changer de place aux hommes on change par le fait même leurs habitudes et leurs mentalités. Ici, je serai d'accord avec ceux qui n'ont cessé de prêcher une vigilance de

(Lire la suite à la page 5)



Et la valse continue !

Après les Ministères des Affaires Etrangères, de l'Intérieur, de la Santé Publique, de l'Economie et des Finances, de la Fonction Publique etc..., ce fut récemment au tour de celui des Travaux Publics de se restructurer et de redonner la mobilité aux inamovibles de la République.

En réalité les grincements de dents qu'on nous avait promis au lendemain du Séminaire sur le développement économique avait commencé depuis bien longtemps. Mais quels sont ceux-là qui pleurent et qui grincent des dents ? Celui qui n'aurait pour tout souci que de servir loyalement partout où besoin sera n'aura cure de pleurer ni de grincer de quoi que ce soit. Mais si déaignant véritablement les intérêts supérieurs de la Nation, l'on ne se préoccupera que des avantages matériels que procurent le séjour dans les centres urbains, les logements gratuits et meublés et les pots de vin des interventions, il devient aisément de comprendre que certains trouvent fort peu à leur goût la bousculade que le Gouvernement Militaire Révolutionnaire inflige aux sédentaires de nos bureaux. On ne peut liquider les anciennes structures et les hommes anciens que de cette façon là. Nous autres usagers de la chose publique n'avons que trop souffert de la dangereuse sclérose qui paralyse l'administration et qui n'incite nullement les protégés de tel ou tel régime à rendre des services compétents et désintéressés.

Cela dit, il reste à voir si en se contentant de changer de place aux hommes on change par le fait même leurs habitudes et leurs mentalités. Ici, je serai d'accord avec ceux qui n'ont cessé de prêcher une vigilance de

Une initiative à encourager

Le Comité Central du Hanyé a organisé cette année du 16 au 24 juin à Akpassi, 3 kms de Banté, un stage pour les Compositeurs afin de mettre sur pied des chants profanes pour les loisirs et les tam-tams de fêtes.

Voici quelques-uns des mobiles de cette initiative :

1) Une exhortation de M. Jean Pliya

Il y a trois ans, le professeur Jean Pliya de passage à Abomey est tombé dans un stage de solistes Hanyé. Après avoir encouragé le travail fait sur le plan religieux, il a ouvert d'autres horizons à nos Compositeurs : Il est urgent qu'il y ait une pastorale du chant au service des loisirs. La Radio nationale fait la propagande pour des chants africains dont le contenu pessimiste ou myopique n'est pas fait pour exercer une bonne influence sur notre jeunesse : l'homme est cruellement méchant, plus méchant que les animaux, méfiez-vous de lui ; c'est la rongaine journalière qui retient sur les ondes dahoméennes. Il y a donc nécessité pour les compositeurs chrétiens de fournir un répertoire sain qui contrebalance l'influence néfaste de certains musiciens africains du temps. Cette tâche, M. Pliya l'a confiée au Comité Central du Hanyé et à ses Compositeurs chrétiens qui non seulement excellent dans les genres musicaux réservés à l'Eglise, mais aussi dans ceux qui conviennent à la place publique et au grand air.

2) La volonté du Comité Central du Hanyé

Comme jusqu'ici les chrétiens ne disparaissent qu'un nombre restreint de chants pour les loisirs, les chants composés pour l'Eglise venaient combler cette lacune au risque de se déformer sur la place publique pour laquelle ils n'étaient pas tellement adaptés.

C'est pourquoi le Comité Central du Hanyé a toujours caressé l'idée de lancer ses Compositeurs dans la création de chants de loisirs.

3) Constatations de l'Evêque d'Abomey

J'ai toujours constaté dans mes tournées pastorales le peu d'initiative que les chrétiens prennent en matière de divertissements. Dans cette matière ils se reposent sur les païens plus entreprenants dans ce domaine. Est-ce à dire que la religion catholique nous éloigne même des bonnes traditions de chez nous ? Les groupes Hanyé essaient de pallier à la carence, mais n'ont pas de répertoire approprié comme nous venons de le dire.

La où il n'y a pas de chorale Hanyé bien entraînée, c'est souvent que la communauté chrétienne va lourer un tam-tam chez les non-chrétiens avec force bouteilles de Sodaï pour accueillir l'Evêque. Et quand les relations ne sont pas bonnes, les païens se vengent en refusant leur concours, souvent après avoir encaissé le Sodaï. Je me suis trouvé dans des situations dont je ne sais comment dire ! Gargantu, s'il faut en rire ou en pleurer.

L'année dernière dans le village de Jai, il a été reçu par le Vodou Manivita. Les chants I hum I hum un tantinet léger, les danses du Ntchité ? Il ne faut pas lui en vouloir puisqu'il était manifestement ivre. Toute l'atmosphère peut proprement l'alcool. C'est peut-être une façon de démontrer aux chrétiens qu'on a reçu de bon cœur la dame-jambe de Sodaï, prix de la location de Vodou. Puis pendant la messe tout ce monde «toué» avec leur Vodou s'est répandu autour de l'Eglise gai et bruyant, alors que les chrétiens très corrects assistaient à la messe.

Dans un autre village c'est au spectacle de SANTIAGO, -- un tam-tam dit dahoméen -- que les chrétiens m'ont reçus. Inutile de vous dire que ce Santiago frisait le médiocre, voire l'incorrect dans les chants usus dans les danse.

Le pire que j'ai trouvé c'est dans le village de L. Les jeunes qui n'avaient pas

C'est le titre d'un livre de Jean Kerboull, paru aux éditions Laffont, et en vente à la Librairie Notre-Dame. Il peut intéresser le lecteur dahoméen, à plusieurs titres.

1. - Notons tout d'abord qu'il s'agit du Vaudou d'Haiti, étudié du point de vue sociologique. «Ce qu'on appelle communément Vaudou», dit l'auteur, «comporte trois éléments distinctifs : la religion de l'Afrique-Guinée (les vodoun sont devenus ici des Loas), la trame de magie noire et la trame superstitieuse, si l'on désigne comme superstitions les croyances qui ne sont ni religieuses ni scientifiques».

La comparaison avec le Vodoun dahoméen pourrait se faire à l'aide de la publication des Etudes Dahoméennes (n° 18-19) : «La religion du Vodoun», en vente aussi à la Librairie Notre-Dame (la deuxième partie du travail est à paraître).

2. - Il ne s'agit pas ici du Vaudou des villes (qui, pour Fort-de-France, a été étudié par Métraux dans «Le Vodoun Haïtien»), mais du vaudou familial, étudié dans deux régions campagnardes :

A la suite d'une enquête très sérieuse, l'auteur s'est aperçu qu'un groupe familial étendu possédait un héritage, légué par les ancêtres, d'une moyenne de 25 à 26 Loas. Il le définit ainsi : «l'héritage est le groupe éthéorique de loas protecteurs d'un clan dévoilés et transmis par tradition orale à la génération suivante. La famille étendue a le devoir de l'honorer et de le servir collectivement et individuellement». Le

autre chose m'ont offert généreusement et sans arrière-pensée, ce qu'ils avaient un tam-tam KPALOHOUNGOU : des chants dégoutants -- je dis cela avec beaucoup de charité --, des mouvements et des évolutions de même frappe.

L'objectif d'Akpassi

Les travaux des compositeurs à Akpassi visaient à fournir un répertoire sain de chants pour les divertissements et les loisirs. Le Comité Central du Hanyé avait envoyé aux Compositeurs des textes pris dans l'évangélisation du ch. 6 au ch. 51, une mine de bons conseils : de maximes de considérations saines sur tous les sujets de la vie humaine, amitié, aumône, discrétion, choix de confidents, brièveté de la vie, attitude à table etc., etc... Les Compositeurs ont ajouté à ces thèmes, leurs pensées, réflexions et trouvailles personnelles. Les résultats sont excellents : 377 chants mis au point vont être offerts pour les loisirs. Il y en a pour tous les goûts. Tous les tam-tams en vogue dans tout le pays sont représentés, en dehors de ceux qui sont déjà adoptés pour le chant à l'Eglise.

L'Avogon, le Chincoumè, l'Atcha, le Sigui, le Zenli, l'Adjoba, le Lumba, le Massé, Fakpè, les Kokounhan, les Séliban, l'Avunlé, l'Aghalé, le Kpacha, le Sogbé, le Go, le Misin Mahou, plus variétés de Kpanouhou, ont été largement mis à contribution. On a écarté que les tam-tams peu recommandables comme l'Agoun, le Kpalouongo etc...

Directives

L'année prochaine plusieurs stages seront organisés pour apprendre ces chants. Des recueils vont paraître pour fixer les paroles. Il y aura notamment des recueils groupant les chants pouvant servir la catéchèse, des recueils pour les enfants, pour les jeunes.

Les sessions qui vont être mises sur pied dépassent le cadre des chorales Hanyé. Les responsables des œuvres et des paroisses, des catéchistes auront intérêt à envoyer des sujets capables d'utiliser judicieusement ces chants. Ce serait une occasion pour exciter les chrétiens, les jeunes surtout à s'organiser pour des tam-tams à répertoire convenable et même semer d'idées chrétiennes.

Nous demandons au Comité Central du Hanyé de suspendre les stages de chants religieux, pour organiser uniquement ceux de chants profanes l'année prochaine.

Le moment venu, nous pourrons vous apporter d'autres précisions utiles.

+ Lucien Monsi AGBOKA
Évêque d'Abomey

Le vaudou magie ou religion ?

grand prêtre est le patriarche de la famille qui a pour charge, en particulier, d'offrir un grand sacrifice à Noël ou au Premier de l'an à l'ensemble des loas de l'héritage.

3. - Les Fon et les Yoruba, «ayant conscience d'appartenir à une ethnie supérieure très organisée» et étant arrivés les premiers, ont imposé, du point de vue religieux, leurs Vodoun (ou orisha) qui occupent ainsi la première place dans la hiérarchie des Loas. On les appelle Radas, du nom d'Andra ou Arada (= Alladé). Ils ont conservé leur nom d'origine. Tandis que les divinités des autres ethnies n'ont pu être appellées que du nom générique de l'éthnie : Ibo, Congo, il y a même un Pila ; et ces divinités ont été classées d'office dans les loas à prédominance magique.

Dans une des régions étudiées, où la tendance religieuse domine, voici les Radas qui ont le plus de succès : -- les Dan (27%) -- Ezzili, l'Azilli des Fons (19%) -- Ogou (15%) -- Légbá (13%) -- Lingessouarcencie (7%) -- Jumeaux et Afrique-Guinée (4%).

4. - Dans ce pays où la majorité est baptisée, il n'y a en réalité que 10% de protestants (sectes), 10% de catholiques purs, et 80% -- au moins -- de catholiques vaudousses chez qui le syncrétisme triomphe : mélange de loas à tendance religieuse (radas) et de loas à tendance plutôt magique (congos, pétros, guédés, créoles), mais aussi de pratiques catholiques.

La religion catholique ayant plutôt été imposée par les maîtres, il était normal que la religion hérititaire familiale l'emporte. On se fait baptiser ou on fait sa communion pour tel ou tel loa. Parrain et marraine catholiques sont doublés par des los protecteurs. Les exemples sont nombreux, ce n'est pas le catholicisme qui l'emporte, mais le Vodoun. Ainsi, pour les grands pèlerinages catholiques, on s'en va dans le sanctuaire de St Marc pour honorer Légbá, avril -- dans celui de St Jacques le Majeur, 25 juillet pour honorer Ogou -- dans celui de Ste Anne, le 26 juillet pour vénérer Nana-Bouloucou (on reconnaît la divinité de Dassa). A ce propos l'auteur fait une remarque intéressante : «A quel moment Ste Anne va-t-elle prendre le pas sur Nana-Bouloucou dans son sanctuaire ? Il faut du temps. Au pèlerinage de Bretagne, Ste Anne a fini par recouvrir la déesse mère céleste Anna vénérée à Ste Anna-La-Palud».

5. - Une autre caractéristique de ce Vodoun compagnard (le villageois aussi) c'est l'invasion de la Magie. Le rôle des loas à tendance magique. Le livre fournit de nombreux exemples (qu'on peut retrouver pour la plupart du Dahomey).

ASZ, une des régions étudiées, il y a dans les hérédités près de la moitié des loas à tendance magique. Ces derniers, dit l'auteur, «phagocytent le tissu Rada (à tendance religieuse) comme partout dans le monde, la magie, avec ses abcs de superstitions et ses outrances, mine la religion». Le foisonnement constant de dieux qui poussent comme un chienfant est noté comme «un signe de décadence» religieuse.

6. - Aussi, vers les années 40, il y a eu dans l'Ile un mouvement de rejet. Des dizaines de milliers de personnes rejettent leur Héritage. On les appelaient les REJETES. C'est à cette occasion, d'ailleurs, que l'enquête a pu être menée, car les gens ne se gênent plus pour révéler leurs secrets. Les principaux motifs de rejet étaient que les loas les malmenaient trop, qu'ils coûtaient trop cher par leurs exigences, et qu'on avait trop peur : on aspirait donc à une religion plus pure. «J'ai fini avec ça, disait quelqu'un. Le dernier de ses enfants s'appelle RESOLU parce que papa en a fini avec ces affaires».

Que conclure ? Chaque lecteur pourra tirer lui-même de nombreuses leçons.

Une religion fortement structurée peut survivre. Elle a beaucoup aidé les Fon et Yoruba réduits en esclavage. Une religion pratiquée de bonne foi est nécessaire à l'homme, bien loin d'être un opium pour lui. S.T., en Guinée, ayant voulu supprimer «les fétiches» manu militari, n'a réussi qu'à traumatiser ses paysans.

Mais la solution d'une religion (la catholique) imposée par les maîtres n'est pas meilleure : elle aboutit au syncrétisme haïtien. Une religion ne se propose que par

persuasion, et ne s'accepte que par une conversion libre.

Dans les situations d'angoisse et de développement (comme en Afrique), la magie a tendance à proliférer : les syncrétistes se multiplient plus dans l'Afrique d'aujourd'hui.

Mais la magie n'apaise pas la tension : au contraire : elle multiplie les crises.

Et quelquefois elle provoque nommément de rejet qui s'est déversé sur le peuple en Haïti et qui a été malheureusement stoppé ou freiné par la classe d'autre culture plus européenne qu'afrique qui n'est pas le moindre paradoxal.

(Lire la suite en

SIRUS

(Suite de la première page)

tous les instants afin d'empêcher que les rancœurs accumulés depuis la suite de ces vases ne empêchent le rendement et la réalisation des objectifs que le Gouvernement s'est fixés. Un changement de site peut être lui-même une mise en garde contre la continuation des mauvaises pratiques de corruption et de détournements et de fantaisie, on continue néanmoins d'observer au niveau des services liés à la Fonction Publique et aux Forces armées des choses qui ne justifient nullement un optimisme exagéré. On continue de traîner les affaires les plus simples à régler, soit par plaisir morbide de voir les dirigeants se présenter d'abord faire des supplications, parce qu'on espère bien peut-être tirer quelque avantage personnel de la situation. A l'heure actuelle, si vous avez un décret dans l'un de ces services et que vous n'y comptez personne pour votre connaissance, il y a des chances que vous ne saurez jamais quel est le fonctionnaire qui s'occupe de votre affaire. Heureux encore si vos parents n'ont pas été purement et simplement égarés ou envoyés oubliés.

Je me dois aussi de faire part des choses et de dire que ne s'agit pas d'incrimer brutalement tel ou tel Ministre ou Département pour des raisons politiques inavouées. Un fonctionnaire qui n'est pas technicien vaudra que ce que valent ses cadres et les experts qui l'entourent. Que de fois des personnes extérieures se sont trouvées dans l'obligation d'aller directement des Ministères leur ouvrir les yeux sur certaines machinations et tractations honnêtes de leurs collègues. Certains soi-disant cadres experts n'ont véritablement aucune conscience, ni aucun goût au travail sérieux. La chagrin mais ne les déculpabilise aucunement. Ils doivent rêver au jour où tout sera en cause. Alors, ils se donneront à cœur joie à la valse des choix.

DIÉTÉTIQUE ET SANTÉ

Aspects symboliques du carnivorisme LE MYTHE DE LA VIANDE

On ne peut pas ne pas remarquer cette sorte de fascination que semble exercer la viande. On a essayé de démontrer tous les défauts de la consommation de la viande : on a constaté qu'on pouvait vivre et même mieux vivre, avec autre chose que les protéines moins onéreuses, moins dangereuses que celles de la viande. Et, de divers côtés, des médecins mettent en garde. Or, on s'aperçoit que la consommation de la viande, tout au moins dans les pays à haut niveau de vie, ne cesse de croître.

Et phénomène curieux, quand on parle du degré de prospérité d'un pays, on l'évalue avant tout à la quantité de viande consommée par habitant.

On comprend donc que, dans un pays comme le nôtre, qui était un pays d'élevage, ait incité les producteurs à faire de l'élevage pour la boucherie : de sorte qu'on fournit maintenant beaucoup plus de bœufs pour la boucherie que pour la laiterie. La production de viande est considérée comme une valeur rare. L'industrie de la viande, le commerce, le négoce, représentent le plus grand volume d'échanges en France et passent même devant l'automobile. C'est le commerce de la viande qui draine le plus d'argent. Ce qui fait concevoir que la prospérité d'un pays est dépendante de sa consommation moyenne de viande.

Chose assez curieuse, la France, qui est déjà en tête pour la consommation d'alcool, est également en tête pour la consommation de viande, et non l'Argentine ou les États-Unis, contrairement à ce qu'en aurait pu penser il n'y a pas tellement longtemps.

Le Français consomme de 50 à 60 kgs de viande par an, en moyenne : si l'on retire les bébés, les végétariens, cela fait une quantité moyenne énorme de viande. Cette consommation a doublé en 20 ans, et elle ne cesse de croître. Sur les 30% de son budget consacrés aux dépenses alimentaires -- ce qui est déjà énorme -- le tiers n'intéresse que la viande. Quand on dit viande, on entend boucherie, triperie, charcuterie. Le poisson vient en plus des 10%.

L'âge des consommateurs de viande descend de plus en plus. On commence à donner de la viande aux bébés à partir de 4 mois. Presque tous les petits pots d'aliments préparés qu'on trouve dans les pharmacies pour les bébés contiennent de la viande. La viande pour les tout-petits, ce n'est pourtant pas très favorable. Les médecins se sont aperçus que cela présentait des incidences fâcheuses sur le caractère et le comportement des bébés, sans préjudice d'autres influences regrettables.

Les réfrigérateurs familiaux incitent aussi à la consommation de viande, puisqu'ils permettent d'acheter davantage et de conserver une plus grande quantité de viande.

Les gens qui s'ennuient mangent beaucoup plus. Au café, on prend machinalement un sandwich de viande ; parfois, simplement pour combler les vides des conversations dans les réunions. On fait de la publicité pour les appartements des maisons neuves en signalant qu'un barbecue est installé. Cet appareil à faire griller la viande est toujours prêt à fonctionner. Et même, dans certaines réunions officielles, on peut voir les gens circuler en mangeant un morceau de viande. Le barbecue, avec sa graisse brûlée, a des conséquences plus fâcheuses que la simple consommation de viande. Et c'est un aspect un peu infantile du caractère de l'homme moderne que de s'installer dans un jardin et faire griller de la viande.

On a recours à mille artifices pour masquer l'aspect et le goût de la viande. Car personne n'a envie de manger un de ces morceaux sanguinolents qu'on voit dans le réfrigérateur ou à l'étal du boucher. Tout concourt à faire de la viande et de ses

dérivés des produits trop facilement consommables. Pourtant, il semble que l'organisme humain ne soit pas tellement prédisposé à l'élaboration des aliments canagés : avec des dents plates, un mouvement latéral, la mâchoire humaine est conditionnée comme une meule qui peut broyer des grains. On peut remarquer aussi que plus on approche de l'herbivore, plus le canal digestif est long ; et plus court vers le carnivore. Le foie de l'herbivore et végétarien est différent de celui du carnivore : il ne charrie pas un volume de sang semblable. C'est pourquoi il est difficile d'admettre qu'on peut être à la fois végétarien et carnivore, en déclarant que l'homme est omnivore ; parce que les fonctions ne sont pas les mêmes. Cet aspect intermédiaire est difficilement explicable. D'ailleurs, un animal carnivore peut digérer non seulement la chair, mais il utilise tout : les os, les peaux, les poils, les plumes : il ne choisit pas. De même qu'il recherche la chair en voie de décomposition (un simple chat, un chien enterrer volontiers des morceaux de viande et vont les retrouver plus tard).

D'après la paléontologie, les avis sont partagés : selon les régions, on trouvait des squelettes dont la dentition présentait des signes de carie, cela laissant supposer que les gênes avaient une alimentation qui n'était pas uniquement végétarienne. Dans d'autres régions, on trouvait des dents régulièrement usées, exemptes de caries, ce qui permettait de penser qu'il s'agissait de granivores et, peut-être, de frugivores. On a aussi remarqué, sur la dentition de squelettes découverts à un même endroit, c'est-à-dire appartenant à une même civilisation, des signes de carie apparus au moment du déclin de cette civilisation. Il devait donc y avoir eu, à ces moments-là, des relâchements dans les mœurs alimentaires comme dans les autres.

Il est donc probable que si l'homme fut initialement granivore et frugivore, il est arrivé aussi, soit par nécessité, soit par dépravation, à manger de la chair animale et humaine d'ailleurs. Si l'on se réfère à la Bible, la Genèse, chapitre I : « Je vous ai donné toute herbe portant semence et qui est sur toute la terre et à tous les oiseaux des cieux et à tout ce qui se meut sur la terre et qui a vie en soi, toute herbe pour manger. » Ensuite, au chapitre IX, on lit : « Tout ce qui se meut et qui a vie, vous sera pour nourriture. » Ici, cela change du tout au tout : « Je vous ai donné toutes ces choses comme herbe verte : toutefois, vous ne mangerez pas de chair avec son âme qui est son sang. La transfusion de sang est donc condamnée. On peut remarquer, en passant, qu'il n'est pas question de l'élevage de bêtes à tuer, mais des animaux à l'état naturel, puisque c'est tout ce qui se meut que l'homme devra donc capturer, et abattre sans doute. » à la sueur de son front.

Donc, quelle que soit la valeur que chacun peut accorder aux doctrines religieuses, il semble se dégager cette idée primordiale : initialement, l'être humain n'était pas carnivore, et il ne l'est devenu que devant certaines circonstances, certaines nécessités (dizettes, etc.). Ses dents, à la suite de pénitances, il a imité les animaux carnivores qu'il a vu manger de la chair. Ce fut un acte de simple survie. Ensuite, cet acte a pris une tout autre signification. A mesure que l'homme s'est efforcé de comprendre son environnement, il a senti le besoin d'en appeler à la divinité, de vénérer quelque chose : il a ritualisé ses gestes et ses actions, et tout a fini par prendre un sens religieux. Des civilisations naquirent alors dans une ambiance d'intimité profonde avec la nature, ses éléments et ses bêtes. C'est ainsi que les peuples primitifs établirent et gardèrent le contact avec les animaux. Ils les vénéraient aussi en tant qu'émanation de la nature, au

CHRONIQUE JURIDIQUE

Que dois-je faire ?

Le second problème est celui de savoir si ce voleur peut être considéré comme votre préposé.

Il m'apparaît que non, car le propriétaire du véhicule vous n'a pas donné des ordres à ce voleur de la conduire ou n'avez pas le pouvoir de le faire : ce voleur ne peut pas être votre préposé. Dans ce cas, les juges disent que le gardien de la chose transférée au voleur qui en a la possession matérielle.

C'est ces considérations qui amènent votre assureur à refuser de verser les risques. Il s'y ajoute le fait que cet individu n'avait pas son permis de conduire. En effet, l'assureur a été de façon pertinente que l'usage du véhicule ne profite pas à son client en supportant les dommages causés par des tiers, car vous n'avez aucune sécurité sur ce voleur qui n'était en votre subordination.

J'en conclus que la victime de l'accident ne peut pas vous attaquer en ce que patron du chauffeur qui en est seul responsable et qui doit en responsabilité vis-à-vis d'elle.

Pierre Tonagnon

LE SAVEZ-VOUS ?

Le tabac diminue l'efficacité des médicaments anti-douleur

Chez les fumeurs, l'efficacité de certains médicaments risque d'être diminuée par le tabac. C'est en tout cas la constatation qui vient d'être effectuée aux États-Unis pour l'une des substances qui entrent dans la composition de médicaments contre la douleur : le propoxyphène. Des études aboutissant à cette constatation ont été effectuées dans plusieurs établissements hospitaliers de Boston et des environs par des médecins qui ont formé le « Collaborative Drug Surveillance Program » (Programme Collectif de Contrôle des Médicaments),

et ont déjà publié des statistiques divers produits pharmaceutiques d'utilisation courante. Le propoxyphène, dans la composition d'antalgiques, tend à soulager notamment les douleurs articulaires. L'enquête a porté 800 sujets : deux pour cent des fumeurs ont déclaré que le médicament est sans effet, contre 15 pour cent fumeurs « légers » et 20 pour cent gros fumeurs (20 cigarettes et plus par jour). Explication possible : les consommateurs de la fumée de cigarette seraient le foie et accéléreraient l'élimination par cet organe des substances dégradées des médicaments antalgiques en question. Mais cet effet accéléré n'a pas été retrouvé pour l'aspirine ou la codéine.

Cette conception est absolument différente de celle de l'homme dit civilisé, de pratique abominable des abattoirs et de l'industrie. La mort n'a pas du tout la même dimension pour le civilisé que pour le primitif : pour celui-ci, elle n'est qu'un instant de la vie ; aussi, peut-il tuer sa haine et sans passion destructrice, le meurtrissant pas ayant pas ce caractère définitif et irréversible que nous pouvons lui donner.

Par contre, il ne saurait être question d'opposer le primitif au civilisé, et trouver une supériorité dans son comportement, car la culture du primitif est limitée et sa méconnaissance des autres groupes humains -- il vit en cercle fermé lui interdisant l'universalité que peuvent percevoir les hommes de notre temps qui sont ouverts, qui ont des moyens n'a pas le primitif, et surtout notre façon de culture.

(à suivre)

Cet article qui est un extrait de la Revue « Vivre en Harmonie » est reproduit avec l'autorisation de M. Phya, Président de l'Association Harmoniste Dahomey.

Le programme national d'éducation nouvelle a été adopté par le CNR

Le Conseil National de la Révolution s'est réuni en session extraordinaire sous la présidence de son président, le lieutenant-colonel Mathieu Kérékou du 9 au 10 septembre 1974 au Palais de la République à Cotonou.

L'ordre du jour portait essentiellement sur l'étude et l'adoption des travaux de la Commission Nationale de la Réforme de l'Enseignement et de l'Education d'une part et sur le problème des Ecoles privées ex-catholiques d'autre part.

A l'issue de ses travaux, le Conseil National de la Révolution a pris les décisions suivantes :

-- 1^e Les travaux de la Commission Nationale de la Réforme de l'Enseignement et de l'Education ont été adoptés comme «le programme national d'éducation de l'Ecole nouvelle». En substance :

-- L'Ecole nouvelle doit être libérée de la domination étrangère et de l'alléation culturelle ;

-- L'Ecole nouvelle doit être libératrice de l'exploitation de l'homme par l'homme ;

-- L'Ecole nouvelle doit assurer la formation d'un citoyen politiquement conscient et techniquement valable ;

-- L'Ecole nouvelle doit devenir le moteur de notre développement économique et social ;

-- L'Ecole nouvelle doit être démocratique et populaire ;

-- L'Ecole nouvelle doit être publique et laïque ;

-- 2^e Toutes les Ecoles primaires privées ex-catholiques sont prises entièrement en charge par l'Etat à compter du 10 septembre 1974.

-- 3^e Pour faire démarrer effectivement l'Ecole nouvelle et faire face aux charges financières qu'enferment les deux décisions précédentes, cinq mesures d'ordre social ont été prises par le Conseil National de la Révolution pour matérialiser l'effort national indispensables à l'époque actuelle. Ces mesures sont :

-- Premièrement : La suppression de toutes subventions à toutes les Ecoles privées.

-- Deuxièmement : La suppression des indemnités d'heures supplémentaires à tous les fonctionnaires à l'exception de certains services spécifiques à préciser dans les modalités d'application.

-- Troisièmement : La suspension pour compter du 1er octobre 1974 de toutes les indemnités de fonction à tout

fonctionnaire de l'Etat et agent des collectivités locales et des sociétés d'Etat en bénéficiaire.

-- Quatrièmement : La suspension des indemnités de mission à l'intérieur du pays.

-- Cinquièmement : La réduction du taux des bourses pratiquée à l'intérieur du territoire national.

Les modalités d'application de ces mesures seront étudiées par une Commission spéciale du Conseil National de la Révolution qui devra déposer ses travaux au plus tard le 20 septembre 1974. Toutefois le Conseil National de la Révolution tient à préciser que ces mesures n'ont rien de commun avec les abattements de salaires des anciens régimes mais qu'elles constituent un effort ponctuel dont le montant sera régulièrement versé par le Trésor public dans un compte spécial ouvert à cette fin.

Par ailleurs, le problème de la hausse anarchique et illicite des prix a été étudié. A ce sujet le Conseil National de la Révolution a décidé de la publication hebdomadaire par le ministère de l'Economie et des Finances des prix devant être pratiqués par zone sur toute l'étendue du territoire national. Il charge ses Instances révolutionnaires locales de dénoncer à tous les niveaux les auteurs de ces hausses illicites de prix.

Enfin, le Conseil National de la Révolution donne pleins pouvoirs au gouvernement pour détecter, isoler et neutraliser tous les contre-révolutionnaires qui tentent de saboter l'application conséquente de la Politique Nouvelle d'Indépendance Nationale.

Le Conseil National de la Révolution proclame à nouveau que le peuple dahoméen doit compter d'abord sur ses propres forces et sur ses propres ressources. C'est le principe fondamental du mouvement en cours dans le pays.

Une deuxième fois dans l'année ...

Après Sokpota le 29 juin, c'était le tour d'Akokéda de connaître le samedi 10 août l'affluence et l'atmosphère des grands jours car pour la deuxième fois cette année, le Seigneur visitait son peuple.

En effet, ce jour-là, Monseigneur Robert Sastre, évêque de Lokossa, connaît l'ordination sacerdotale à l'Abbé Victor Aghanou, fils authentique du village d'Akokéda comme les témoignages des fidèles nous l'ont rappelé. Une trentaine de prêtres accusés du Mono bien sûr, mais aussi de l'Atlantique, de l'Ouémé et du Zou entouraient le prêtre à l'autel.

La cérémonie débuta par le geste émouvant de donation que refirent les parents de l'élu en conduisant eux-mêmes leur fils jusqu'à l'autel pour le donner

sans retour pour le service du Seigneur et du Peuple de Dieu.

Mais ayant d'aller plus loin, l'évêque conféra le diaconat à un jeune séminariste togolais.

Après avoir rappelé au jeune diacre ses devoirs de service et de témoignage dans l'Eglise, Mgr Sastre se tourna vers celui qui allait être prêtre pour lui dire en termes énergiques combien l'Eglise



Né vers 1948, 26 ans, l'Abbé Jean-Marie Batcho a été ordonné prêtre le samedi 29 juin 1974 dans son village natal Sokpota (Dassa-Zoumè) par Monseigneur Lucien Agboka, évêque d'Abomey.

A l'endroit du nouveau prêtre, Monseigneur Agboka a dit : «Cher fils, tu viens jeune (26 ans) et disponible prendre place dans les rangs de ceux qui



Le septième

acceptent la lourde et redoutable charge de monnayer pour des frères d'une époque donné la mission du Christ. Tu sais ce à quoi tu t'engages. 15 ans tu t'y es préparé. Chaque soir une fois rechargé, fais ton propre travail un peu les éloquents, voies toujours prêts, toujoûs à offrir leur service. Ce chant humain à la paix, au confort, le manque d'esprit de charité. Tu te souviendra les plus grands trésors trouvés dans l'accueil de l'élit, une entière disponibilité, une grande générosité et de tout calibre.

L'Abbé Batcho est le de Dassa ordonné prêtre.

**Pour vos imprimés :
Commerciaux, Administratifs,
Publicitaires, Cartes de visite,
Faire-part, périodiques et autres...**

**L'IMPRIMERIE
NOTRE-DAME**



**CENTRALE DES ŒUVRES
ST. MICHEL
B.P. 105 Tél. 31-39-19 COTONOU**
se tient prête à votre disposition
Travail soigné et rapide

comptait sur lui et attendait de lui un service désintéressé, généreux et fidèle. C'est parce que certains de nos compatriotes n'ont jamais pu ou voulu comprendre les dimensions réelles du sacerdoce qu'ils estiment que le prêtre est un homme inutile sinon un parasite. On va parfois plus loin et certains se permettent même d'intoxiquer et de mystifier le Peuple des campagnes et des villages en lui racontant des mensonges évidents pour accréder l'idée que les chrétiens sont opposés au progrès et au développement de notre pays. La révolution n'est-elle pas surtout recherche passionnée de la vérité pour lui rendre tous ses droits ?

Après l'homélie, ce fut pendant laquelle tous les invités apportèrent à la réalisation de l'œuvre complissaient ; puis au milieu de tous ses afférements de lui imposer les mains la prière consécration l'évêque le faisait pour de Jésus-Christ au service gile pour le salut du Peu

Après avoir revêtu la sa nouvelle charge et la croation des mains, le concélébra la messe à l'évêque.

août 1974

août 1974

LA CROIX DU DAHOMEY

fils...

semble charge
es et des
d'un pays
sur la terre.
Pendant
ne perd pas
des autres.
tente dans ta
es. Fais
nos béné-
empressés
le pen-
le goût du
de foi et de
encore que
prêtre se
la sim-
ilitudé envers
es de tout.

meilleur fils

atifs,
ites,

IE
E

ES
NOU
sition
de

la prostration
Saints du ciel
leur concours
entre qui s'accueillent
de la couche
qui venaient
l'élève écoutait
par laquelle
soujours prêtre
mme de l'Evan-
gile de Dieu.
es insignes de
mme la consé-
nouveau prêtre
a la droite de

T. H.

HAUT-LIEU DE RÉCONCILIATION ET DE RENOUVEAU

(Suite de la première page)

la volonté de rencontrer le Seigneur, et dans le Seigneur, nos Frères, tous nos Frères en Dieu et en humanité.

Le souhait de l'Eglise du Dahomey, reprenant le vœu de Notre St Père le Pape, c'est que cette Année Sainte soit pour tout le Dahomey, comme pour l'Eglise entière, une année d'abondantes grâces. Elle le sera, croyons-nous, si nous savons faire de cette Année Sainte, une année de vérité Jubilé, c'est-à-dire une année de pardon de remise de dettes : une année d'oubli des injures, des rancunes, et des rancœurs -- une année de redécouverte des biens de Dieu que nous avions peut-être perdus.

Elle le sera, si notre venue à Dassa est un véritable pèlerinage, c'est-à-dire, si en quittant chez nous, nous sommes partis et venus à la recherche de Dieu.

Une réponse à un appel

Notre présence à tous en ce lieu, est sans nul doute une réponse à un appel, l'appel à la conversion personnelle. Mais, n'est-il pas facile de se faire des illusions sur notre conversion, notre réconciliation avec Dieu. Aussi, Notre Seigneur lui-même a-t-il voulu que le signe de son pardon à lui, soit notre facilité, notre capacité à pardonner à nos frères, à oublier les offenses dont nous avons été l'objet. Voilà pourquoi ne devront jamais nous échapper les exigences de la patrie que nous avons reçues du Seigneur : « Pardonne-nous, comme nous pardonnons ; pardonne-nous car nous-mêmes nous pardonnons ».

Parvenus en ce lieu de l'amitié avec Dieu et avec nos Frères, si nous nous rappelons que notre frère a quelque chose contre nous, dans notre famille, dans notre travail, dans notre quartier ou notre village, dans nos rencontres politiques, il nous faudra au préférable faire la démarche nécessaire pour notre offrande, notre prière puisse être agréée.

Réconciliation avec Dieu

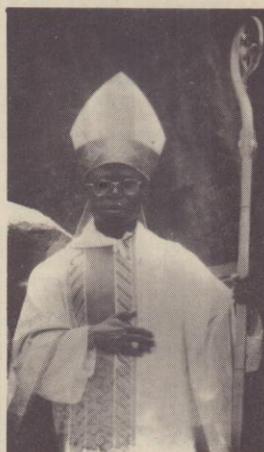
Réconciliation avec Dieu ! La réconciliation doit donc s'étendre à nos frères, à tous nos frères humains en commençant par nos frères dahoméens.

Ici, surgissent à notre esprit les graves problèmes de notre Pays le Dahomey. Les oppositions, les haines, les divisions que nous avons connues au plan du Pays, peuvent être même à celui de l'Eglise ! -- Le pèlerinage de cette Année Sainte en nous tournant résolument vers Dieu et vers nos frères devrait nous permettre d'être dans notre Pays, chrétiens et croyants, les artisans d'une véritable réconciliation qui ne soit pas purement extérieure, conventionnelle, mais qui atteigne les racines mêmes des maux dont nous souffrons.

Mais, la conversion, la réconciliation ne serviraient à rien si elles ne conduisaient à un renouveau de notre vie d'homme et de chrétien.

Ce renouveau, but principal de l'Année Sainte, doit affecter toute notre vie et consistera d'abord en une expérience de vie chrétienne vécue en plénitude.

Il s'agit, comme nous le demandent le St Père, de voir quelle est la disposition fondamentale de notre esprit religieux, de vérifier le sérieux de notre foi, de mesurer la solidité de notre titre de catholique au milieu de la vie moderne, d'éprouver d'une façon consciente et réfléchie notre adhésion au Christ, à l'Eglise. Il s'agit de nous demander si notre vocation chrétienne est encore déterminante pour nous. Chacun de nous est invité à rectifier sa façon de penser, de sentir, d'agir et de réagir pour



Monseigneur Bakpessi

aspire au modèle idéal de disciple du Christ tout en étant un citoyen loyal et actif de la société civile d'aujourd'hui. Que chacun s'examine sur la ligne maîtresse de sa vie, de sa mission d'homme et de chrétien et s'engage à pratiquer le bien, l'honnêteté ; à rechercher la perfection dans les petites choses, dans toutes nos actions ordinaires où nos défauts s'insinuent à chaque instant. C'est là, la Sainteté à laquelle nous sommes tous conviés en cette Année Sainte.

Renouveau dans notre vie chrétienne ! Renouveau aussi dans la conscience de notre appartenance à l'Eglise et de notre solidarité dans l'Eglise. -- Au niveau où nous sommes dans l'Eglise, il est nécessaire pour nous de prendre nos responsabilités de chrétien, d'éprouver notre sens missionnaire en aidant d'autres à s'ouvrir au Christ et à l'Eglise. Cela veut dire que désormais, chacun de nous, quelle que soit



sa place dans l'Eglise, se sentira davantage responsable, non seulement de sa vie chrétienne personnelle, mais aussi de la vie chrétienne de ceux qui l'entourent et de la croissance de l'Eglise du Christ.

Une ère révolue

Une ère de la conception de la vie chrétienne est révolue, si jamais elle avait existé, où l'on pouvait avoir la conscience tranquille quand on avait récité quelques formules de prières, le matin ou le soir, quand on avait fait acte de présence à la messe le dimanche, quand on avait fait signer au temps pascal son carnet de baptême pour se rassurer qu'on était en règle.

Dorénavant, c'est à l'affirmation de notre foi dans toute notre vie au rayonnement de notre charité, à notre lutte pour plus de justice, plus de bonheur dans la société des hommes, autrement dit, au véritable témoignage que nous portons au Christ et à l'Eglise dans toutes nos activités que l'on reconnaîtra le vrai chrétien. « Avant de prêcher l'Evangile, il faut le

vivre ». C'est à un tel engagement chrétien que doit tous conduire la prière, la messe et les sacrements.

Tel est. Frères et Sœurs dans le Christ, le renouveau auquel nous aspirons durant cette Année Sainte, et que nous sommes venus chercher auprès de Notre-Dame de Dassa-Zoumé.

Le St Père, en ouvrant l'Année Sainte, en fondaient le succès sur le secours de la Ste Vierge. Mère de Dieu et Mère de l'Eglise.

Marié, était et se trouve toujours au centre du plan rédempteur. Par Marie, le Seigneur nous a été donné ; avec Marie, la Rédemption a été opérée : avec Marie, l'Eglise a été fondée. Il est donc certain que le renouveau que nous voulons opérer dans notre vie de chrétien ne saurait se faire que selon la voie choisie par Dieu, c'est-à-dire avec Marie.

Que Marie soit présente à notre effort de sanctification. Elle, si puissante sur le cœur de son Fils, qu'elle nous obtienne les grâces dont nous avons besoin.

De tout le Dahomey, nous sommes venus la prier, grands et petits, riches et pauvres, hommes et femmes -- Nous sommes venus parler à notre Mère, Notre-Dame du Dahomey, en une prière simple, qui convient à tous, savants comme aux ignorants, avec des paroles dignes de Dieu, adaptées à chacun de nous. Nous sommes venus dire à Marie ce que l'Ange lui a dit de la part de Dieu, que l'Eglise ne se lasse de lui redire : « Salut, la pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ».

Nous sommes venus lui rendre compte de ce que nous avons fait durant cette Année Sainte. Nous sommes venus lui promettre de faire ce que nous devons faire pour qu'il y ait un véritable renouveau dans notre vie de chrétien et dans l'Eglise. Nous sommes venus pour nous engager afin que notre vie de chrétien ne soit plus un christianisme de peur ou de résignation, mais de conviction et de conquête tout en nous maintenant dans l'humilité dont elle connaît les secrets.

Sainte Marie, Mère de Dieu, Mère de l'Eglise, notre Mère à tous, priez pour nous maintenant et toujours.

AMEN +

Chronique diocésaine

ABOMEY - CATHÉDRALE

L'Abbé Bruno Tchogrinou, précédent Curé à la Paroisse Bon Pasteur, est nommé Curé de la Cathédrale. Sts Pierre et Paul d'Abomey.

L'Abbé Gabriel Adjovi, précédent Vicaire Econome à la Paroisse de Bon Pasteur, est nommé Vicaire à la Cathédrale.

ABOMEY BON PASTEUR

Le R.P. Raphaël Marco, précédent Vicaire à la Cathédrale, est nommé Bon Pasteur d'Abomey.

ST. FRANCOIS D'ASSISE DE BOHICON
Le R.P. Louis de la Monneraye, précédemment Curé à la Paroisse S. Lwanga, est nommé Curé à la Paroisse François d'Assise de Bohicon.

ST. CHARLES LWANGA DE BOHICON
Le R.P. Paul Dupuis, précédent Curé à St. Charles, est nommé Curé à St. Charles Lwanga de Bohicon.

PAROISSE DE DASSA

L'Abbé Henri Elégbedé, précédent Vicaire à Cové, est nommé Vicaire à la Paroisse de Dassa.

PAROISSE DE SOKPONTA

L'Abbé Joseph Zadjé, précédent Directeur du Centre Catéchétique, est nommé Curé de la Paroisse de Sokponta.

PAROISSE DE BANTE

L'Abbé André Afounana, précédent Vicaire Econome à Sokponta, est nommé Curé à la Paroisse de Bante.

CENTRE CATECHÉTIQUE

Le Frère Zacharie Fiogbé, Aide-Clergé est nommé Directeur du Centre Catéchétique de Bohicon. Il sera secondé par deux religieuses qui vont être également nommées, l'une à plein temps, l'autre à mi-temps.

Il est d'office membre du Comité du Hanyé. Avec le temps, il devra assurer la section ébénisterie à la menuiserie de Bohicon.

N.B. -- Les Confrères devront se faire nommer au nouveau poste le 1er septembre. L'Abbé Gabriel Adjovi devra passer d'aout à Ouessé et ensuite aller l'Abbé Joseph Zadjé à Cové en décembre.

VACANCES :

Mgr Lucien Agboka, Evêque d'Abomey prend ses vacances du 1er septembre au 1er octobre 1974 à Paris.

Le Vicaire général l'Abbé Nestor Nsoga est à la disposition des Prêtres Religieuses pour les affaires urgentes.

PROFESSIONS RELIGIEUSES :

A Sakété le 23 août dernier a été célébrée la première profession des Sœurs : Léonie Kébi A.S.A., Sylvie-Henriette Zoungoudé et le 8 septembre à Calavi la profession des Sœurs : Angèle Boco (Allada) P.S. et deline Honkounou (Zagnanado) P.S.

Soulignons que le 8 septembre et tout au long de l'année à Calavi a eu lieu la profession perpétuelle de la Sœur Louise (Kilibo) P.S.P.

UNE NOMINATION IMPRÉvue

Caritas Internationalis est la fédération de toutes les Caritas. Son bureau : 5 Vice-Présidents, un pour l'Afrique pour l'Europe, un pour l'Asie, un pour l'Amérique Latine, un pour l'Amérique Nord. Le Vice-Président africain, yangaju, un Rwandais, Procureur République dans son pays, vient de démissionner. Le Comité exécutif a proposé du groupe africain, nommer pour le remplacer, Mgr Agboka, évêque d'Abomey.

Acheter "LA CROIX"
c'est bien !
S'y abonner
est pourtant mieux.

Cardinal VILLOT

L'année de la population : une question pour les chrétiens

Bucarest 1974, ça vous dit quelque chose ? Non, sans doute. En cette période de vacances peu de gens auront remarqué cette conférence mondiale de la Population organisée à Bucarest en Roumanie par les Nations-Unies du 19 au 30 août. Peu savent même sans doute que 1974 a été désignée par les Nations-Unies comme l'année mondiale de la population et que cette conférence doit marquer le sommet. Pourtant des orientations fondamentales pour les années à venir vont être proposées aux Etats participants.

C'est pourquoi parmi les délégations présentes, il y a le Saint Siège. Et le Pape Paul VI dans un message remis au secrétaire général de la conférence lors de sa visite au Vatican le 28 mars dernier a tenu à rappeler les convictions de l'Eglise sur ce sujet. Mais qu'est-ce que l'Eglise peut bien aller faire dans une telle conférence qui va aborder des problèmes politiques et techniques qui ne sont pas de sa compétence ? Va-t-elle, comme le disent certains, livrer un combat désespéré pour essayer de faire interdire la pilule ? C'est vraiment prendre les choses par le petit bout de la lorgnette. Pour l'Eglise ce qui va se dire à Bucarest dépasse de beaucoup le problème de la pilule et même les problèmes de planning familial. Il s'agit du sort de l'humanité dans les années à venir.

Encourager les gouvernements

Elle y va d'abord parce qu'elle reconnaît la légitimité des efforts faits par les plus hautes autorités mondiales pour maîtriser les problèmes de population. Il lui paraît tout à fait normal qu'un Etat veuille déterminer le chiffre de sa population. Contrairement à ce qu'on pense l'Eglise n'est pas en matière de population pour la laisser faire absolument. L'encyclique « Humanae Vitae » a mis en avant le concept de paternité responsable c'est à dire la légitimité pour un couple de choisir librement et efficacement le nombre de ses enfants et suivant les cas de rechercher ou d'éviter une nouvelle naissance (« Humanae Vitae » n° 10). Ce qu'elle reconnaît pour les couples l'Eglise le reconnaît pour l'Etat. Il peut y avoir une politique démographique responsable où l'Etat intervient et prend des mesures pour rechercher la croissance de population qui lui paraît la meilleure et donc suivant les cas chercher à freiner ou accélérer la natalité. (cf populum progressio n° 37, repris à la fin du discours du 28 mars). Respecter la création ce n'est pas se livrer au hasard et consentir avec résignation à des situations qu'on a refusé de dominer. La création a été donnée à l'homme pour qu'il la

soumette. Il n'est pas sacrilège de sa part de vouloir devenir dans une certaine mesure maître du nombre de personnes appelées à vivre dans cette création.

Voir le problème dans toute son ampleur

Mais pour prendre les décisions qui s'imposent il faut voir le problème dans toute son ampleur. On dit aujourd'hui surtout que la terre est surpeuplée mais on le disait déjà quand la terre était 3 ou 4 fois moins peuplée qu'aujourd'hui et elle n'a pas trop mal supporté le surplus -- et le problème majeur semble d'être d'empêcher la population de continuer à grandir. L'Eglise n'est pas contre à priori. Mais il faut voir s'il y a vraiment surpopulation et ce que signifie exactement cette volonté d'arrêter la croissance de la population mondiale.

Dire qu'il y a surpopulation c'est finalement dire que les ressources dont on dispose sont insuffisantes pour la population. Il faudrait s'entendre sur ce terme « suffisant » : ce qui paraîtrait notamment insuffisant à un fermier américain comblerait d'aise un agriculteur français et ce qui paraîtrait misère à l'agriculteur français suffirait à faire vivre dans une abondance inespérée toute une famille de paysans du Sahel. L'insuffisance des ressources est une notion tout à fait relative. A supposer même que les ressources soient vraiment insuffisantes pour la population, il reste 2 politiques possibles : chercher les moyens d'accroître les ressources ou chercher les moyens de réduire la population. Opter systématiquement pour la seconde comme on veut le faire actuellement n'est-ce pas une solution paresseuse, un refus de l'imagination et de l'effort pour mettre mieux en œuvre les richesses de notre terre. Une politique qui risque même à long terme d'être néfaste pour le développement du monde car un homme en moins c'est bien sûr une bouchée à nourrir de moins mais c'est aussi deux bras de moins pour la récolte.

Et puis si les ressources du monde paraissent insuffisantes pour faire vivre l'Afrique, l'Amérique du Sud et les immenses populations de l'Asie c'est parce que les pays riches accaparent le maximum des ressources mondiales et leur laissent que les miettes. Une répartition différente des ressources mondiales ferait apparaître sous un tout autre jour les problèmes de population. Et avec beaucoup d'autres l'Eglise se demande si cette sollicitude empressée des grandes puissances pour aider les pays d'Afrique ou d'Asie à limiter leur population ne cache pas

une volonté de puissance : empêcher que ces pays devenus trop nombreux et trop puissants ne les submergent et prennent par la force ce qu'on leur refuse actuellement. Limiter les naissances c'est éviter de remettre en cause la répartition actuelle de la richesse et de la puissance. Finalement pour résoudre les problèmes de population l'urgence est elle de limiter les naissances ou d'organiser différemment le monde ?

C'est à ce niveau que l'Eglise entend, avec d'autres, poser les problèmes à Bucarest : donner à chacun la responsabilité qui lui revient.

S'il est légitime d'exercer sa responsabilité vis à vis des problèmes de population il faut que cette responsabilité soit exercée par ceux qui y ont droit. Que chacun puisse exercer la responsabilité qui lui revient et ne se voit pas imposer sa décision par un autre.

Cela veut dire : ce n'est pas à des instances mondiales d'imposer aux Etats ce qu'ils doivent faire. C'est aux Etats eux-mêmes de faire ce qu'ils doivent faire. C'est encore moins à des Etats forts de faire pression par mille moyens sur des Etats plus faibles pour les amener à réduire leur population. C'est aux Etats de prendre les décisions qui les concernent, de déterminer les objectifs de population qui leur paraissent souhaitables et même de prendre les risques qu'ils ont envie de prendre.

Cela veut dire aussi : ce n'est pas l'Etat d'imposer au couple le nombre d'enfants qu'il doit avoir. C'est aux couples, en tenant compte du bien des enfants qu'ils ont déjà mis au monde et du bien général de la communauté où ils se trouvent de prendre leurs décisions en toute connaissance de cause et même de prendre les risques qu'ils veulent assumer. (cf Populorum Progresso n° 37).

Les souhaits du couple et ceux de l'Etat peuvent fort bien ne pas aller dans le même sens. Aussi reconnaît le droit à un Etat d'inciter les gens à alterner dans tel sens plutôt que dans tel autre, de mettre en place une législation qui favorise les couples qui prennent leur décision dans le sens voulu par l'Etat. Mais il ne doit s'agir que d'une incitation, d'un encouragement jamais d'une obligation sous contrainte. L'Etat peut orienter du couple, il n'a pas à se substituer à cette décision.

Promouvoir des moyens qui respectent la personne humaine

Une fois que les Etats ou les couples ont pris leur décision, il convient qu'ils la mettent en œuvre avec des moyens qui respectent la personne humaine. Il peut y avoir des moyens qui sont très efficaces pour limiter la population mais qui se révèlent très nocifs pour l'équilibre moral et spirituel de cette population. Il en est comme de ces insecticides utilisés massivement pour protéger les récoltes et qui ont bien détruit les insectes nuisibles mais en introduisant des poisons dangereux pour les insectes utiles ou même pour l'homme qui consomme la récolte. Pour augmenter un peu quelques récoltes on a pris le risque de compromettre toutes les récoltes à venir. C'est un danger de cet ordre que l'Eglise voit dans l'utilisation de certains moyens.

Par ordre d'importance c'est d'abord l'avortement qui lui paraît inacceptable

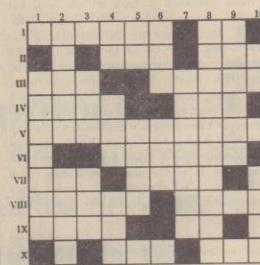
Pour donner un peu plus de bien-être à ceux qui sont vivants on prive volontairement un être de la vie humaine qu'il avait déjà reçue. En se constituant maître absolu de vies déjà constituées l'homme risque en outre de se donner bientôt d'autres bonnes raisons pour supprimer la vie des vieillards ou des infirmes qui le gênent.

Ensuite toute une suite de méthodes contraceptives (stérilisation, contraceptifs chimiques ou mécaniques) sont refusées par l'Eglise. On les qualifie

(Lire la suite en page 8)

LES MOTS CROISES DE « LA CROIX DU DAHOMEY »

Problème n° 210



Horizontalement : I La statue de la Vierge de cette ville est abritée par l'un deux. II Estimé à deux tailles -- En divin. II Il enleva -- Cri douleur. III De droite à gauche : dans pain -- Elles encombrent souvent les portes. IV Partie d'habillement -- Dans l'insécurité. V Celui de cette ville rassemble chaque année des foules assez importantes. Pierre précieuse de couleur jaune. VII Ville des Hautes-Alpes -- Fosse en partie sauvage et formant un petit monticule dans laquelle on dépose les légumes pour conserver. VIII On le lit par exemple d'un chemise qui n'a pas servi -- Affluent de la Seine. IX Il le fit longtemps avant de trouver son chemin -- Initiales royales. X Canton Suisse -- Elle fait parfois bien faut dans cette ville à certaines époques de l'année.

Verticalement : 1 Un des pays d'Europe Occidentale. 2 Prénom féminin honoré également en Alsace -- Où l'on respire bien. 3 Cette plante pousse très bien dans Nord-Dahomey -- Non attiré. 4 Sert à peindre -- Il n'est pas convenable d'en faire un en public. 5 Élement du cintré destiné à supporter une voute pendant sa construction. 5 Coordonne -- Belle fleur. 6 De haut : petit fleuve de la Méditerranée. Dans ripailles. 7 Elles racontent les événements annuels par année. 8 C'est la vache chérchie bâtie partiellement sur des roches pittoresques. 9 Elle est spécialement élevée en cette ville. 10 Sans lesquelles il n'est pas.

Solution du problème n° 209



LA CROIX DU DAHOMEY

Rédaction et Abonnements
La Croix du Dahomey
B. P. 105 - Tél. 39-19

Comptes :
12-76 CCP
35,030,416 G BIAO
COTONOU

Directeur de la Publication
Ernest MIHAMBI

Dépôt légal n° 458

IMPRIIMERIE NOTRE-DAME

Nous remercions tout spécialement les personnes qui donnent un	
Abonnement de soutien = 1.000 à 2.000 CFA	
Abonnement de Bienfaiteur = 2.000 à 3.000 CFA	
Abonnement d'Amitié = 3.000 CFA et plus	
Changement d'adresse = 50 CFA	
Dahomey 720 CFA	
Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger 820 CFA	1300 CFA
Haïti 16.40 FF	31.55 FF
Mauritanie, Sénégal, Togo 1380 CFA	1720 CFA
Gabon, Tchad, Congo (Brazza) 1380 CFA	2940 CFA
Cameroun, RCA 1380 CFA	2440 CFA
France 1380 CFA	2940 CFA
Nigeria 1380 CFA	
Congo-Léo, Kenya 1380 CFA	
Europe (moins la France) 1380 CFA	
Afrique (Nord-Central-Sud) 1380 CFA	



SERVIR LA VERITE

(Suite de la première page)

Sa liberté vis-à-vis des pouvoirs publics, en dépit du fait qu'il convient de l'associer à tous les éléments officiels, doit être sauvegardée à tout prix. C'est le coûteux qu'elle s'est montrée et se montre toujours plus audacieuse que la presse officielle. Mais l'utilisation qu'elle fait de cette liberté bien que contrôlée par la loi, se trouve présentement entravée par trois phénomènes précis :

- on l'accuse de diffuser des accusations mensongères ou insuffisamment vérifiées
- on l'accuse de divulguer des secrets d'Etat
- on l'accuse de trop s'occuper dans les moindres détails des actes du pouvoir.

Le pouvoir baptise souvent ainsi, péleméle, injustices, scandales ou autres faits sur lesquels un silence officiel est requis. Ce n'est pas toujours révolutionnaire de refuser la lumière sur certains faits...

b) La presse officielle

Le sort des journalistes officiels, ces fonctionnaires de la presse dont le rôle est similaire à celui des anciens préfets, c'est-à-dire qu'il consiste à servir l'Etat quel qu'il soit est plutôt ambigu.

Ils avaient chanté officiellement et par devouement tous les régimes précédents. Ils leur faut aujourd'hui venir sur eux et passer à la pointe de la Révolution. Et cette reconversion, on l'exige d'eux du jour au lendemain.

Et pourtant qui n'est pas désireux de pratiquer la vertu ? de « servir la vérité » ? Ce n'est ni la conviction politique, ni les compétences techniques qui leur font défaut. Ils voudraient être convaincus que la « Révolution » a quitté ses guillotines comme dirait l'autre, et dès lors qu'il ne leur est pas demandé d'« articles... bassement laudatifs, ni éplatement obséquieux ». La preuve : il a suffi que le chef de l'Etat ait recommandé qu'ils puissent accéder à toutes les sources d'informations et qu'ils dénoncent tous les scandales pour voir d'une part s'améliorer la physionomie de notre quotidien national « Daho-D'Express » et d'autre part paraître sur les antennes de la Voix de la Révolution des éditoriaux dont certains sont très instructifs.

Mais le pouvoir n'a pas encore dit son dernier mot sur la presse. Le communiqué final de la session ordinaire du CNR paru dans le « Daho-D'Express » du 19 août 1974 me paraît trop succint sur le rôle qu'on y attribue au journaliste ou cadre de l'information : simple courroie de transmission ou agent conscient de son rôle d'animateur des masses ? Il est compréhensible qu'un simple communiqué ne puisse rendre compte de toute la teneur des débats au CNR sur le rôle du journaliste. Il est vrai qu'il est dit plus loin, « le journaliste doit donner une vision claire de la marche et des exigences de la Révolution... (il) doit évidemment agir en patriote convaincu de la Politique Nouvelle d'Indépendance Nationale ». Il y a, semble-t-il, plusieurs façons de comprendre ces lignes. En cadre discipliné, obéissant, mettant un peu de plus de grain personnel, et rien de plus, ou encore en partisan à part entière, en moteur de l'action révolutionnaire prenant et assumant la responsabilité de ses risques sur le plan des idées comme de l'action dans le champ révolutionnaire. Mais apte aussi à l'autocritique.

Il semble, en tout état de cause, qu'en leur faisant confiance, les cadres de l'information officielle sont capables et aptes à jouer leur rôle.

Si par les récentes déclarations du chef de l'Etat, le problème des sources d'information paraît réglé dans son principe, son application sur le terrain et la rentrée de ces nouvelles habitudes dans les mœurs n'arriveront pas demain. A ce sujet il convient :

- d'instruire les services publics et parapublics sur l'accueil à réservé au journaliste
- de réserver une vraie conférence de presse après chaque Conseil des Ministres afin de fournir une information détaillée sur les travaux
- d'instituer une collaboration entre les services de renseignements de la Police et les journalistes
- de choisir un journaliste dont les convictions pour la Politique Nouvelle ne font pas de doute au pouvoir, qu'il soit reçu régulièrement par le chef de l'Etat qui lui exposerà ses préoccupations afin qu'il en tire les articles qui préparent l'opinion aux décisions gouvernementales.

Le commentaire des malgues communiqués des travaux du Conseil des Ministres et le tapage autour de quelques manifestations officielles ont en général un goût de repas racheté. Les redites en matière d'accusations, quelle que soit l'habileté de la plume du présentateur, n'accrochent pas l'opinion : elles la laissent froide. Un journalisme engagé a besoin d'une certaine dose de prospective et de risques qui font l'autorité du journaliste.

Enfin, last but not least, il faut que cesse l'anachronisme qui nous rend sur le plan des sources d'information extérieure-tributaire de la seule Agence France Presse (AFP).

C'est à ces conditions à savoir : reconnaître la place et le rôle du journaliste et lui donner les moyens matériels et moraux c'est à ces conditions dis-j-e qu'on obtiendra de lui de devenir le porte flambeau de la Politique Nouvelle d'Indépendance Nationale.

Théo Wensavi

L'année de la population

(Suite de la page 6)

souvent de méthodes artificielles qu'on oppose aux méthodes naturelles. Si l'Eglise refuse ce n'est pas, comme on le dit trop souvent, parce qu'elles sont artificielles -- ce qui est artificiel peut être très bon : on a bien le droit d'utiliser des méthodes artificielles pour se guérir -- mais parce qu'elles faussent le sens de la sexualité en séparant radicalement sexualité et fécondité. En déconnectant totalement la sexualité de toute référence à la fécondité, on aboutit à une sexualité sans responsabilité qui risque d'être bientôt impropre même à témoigner l'amour de 2 êtres, et disponible pour toutes les aventures (Humanae Vitae 14 à 18). Nous voilà donc revenus à la « pitié », mais on voit qu'il ne s'agit que d'un problème au sein d'un ensemble beaucoup plus vaste.

Une pression inadmissible de l'église ?

Certains seront sans doute agacés de cette intervention de l'Eglise au niveau des instances politiques internationales. De quoi se mêle l'Eglise ? N'est-elle pas en train de faire pression pour tenter d'imposer au monde sa morale et d'essayer de retrouver par là une influence qu'elle a perdu sur les consciences ?

Elle n'impose pas sa morale, elle propose seulement et se contente de

Angola et Mozambique : réussir l'indépendance

Pour les territoires portugais d'Outre-Mer, auxquels Lisbonne a décidé d'accorder l'autodétermination et l'indépendance, les questions de principe sont réglées. Il s'agit maintenant d'affronter les problèmes concrets, quotidiens. En bref, il faut vivre. Or, une indépendance se construit aussi sur une économie.

Parmi les futurs Etats indépendants, deux au moins bénéficient de richesses naturelles, qui sont autant de possibilités de développement. Et tout d'abord l'Angola. Pays encore essentiellement agricole, il est le cinquième producteur mondial de café. Mais il dispose de ressources minières importantes (diamants, phosphates, zinc, cuivre, nickel) et surtout de pétrole, situé dans l'enclave de Cabinda.

Le vaudou

(Suite de la page 2)

Un clergé trop peu nombreux (un seul prêtre pour 15.000 catholiques en Haïti) ne peut former comme il faudrait une chrétienté, surtout s'il est très peu aidé par le laïcat. En Amérique du Sud, la proportion est de 1 prêtre pour 6.000 ; et l'on sait le syncretisme qui existe aussi là-bas. Dans plusieurs diocèses d'Afrique, la côte d'afrique est atteinte. Cela pose avec acuité bien des problèmes auxquels chaque chrétien se doit de réfléchir.

Paul FALCON

Pour vos imprimés :
cartes de visite, faire-part etc...
Imprimerie Notre-Dame

faire savoir ce qui lui paraît le meilleur ou de signaler ce qui lui paraît un danger -- Et puis ce n'est pas sa morale au sens d'un comportement qui lui serait propre. Ses positions sont partagées par bien des gens ou des Etats qui sont parfois très loin de sa foi. Elle a pour ambition de dire ce qui lui paraît le bien-être bien compris de l'humanité et croit que les positions qu'elle prend peuvent être reconnues comme humainement valables par des intelligences qui réfléchissent sans parti pris au problème.

Elle respecte les Etats ou les couples qui ne pensent pas comme elle. Elle reconnaît les problèmes difficiles qui se posent à eux et les situations inextricables où ils se débattent. Sans juger qui que ce soit, elle veut simplement rappeler qu'il ne faut jamais pour résoudre des difficultés immédiates mettre en œuvre des solutions qui handicotent gravement l'avenir.

Elle pense en faisant part de ses convictions rendre service à l'humanité tout entière et non lutter pour sauver du naufrage des convictions confessionnelles particulières dont personne ne veut plus. Elle va à Bucarest non pour imposer ses raisons mais pour rechercher avec tous ce qui est le meilleur pour le monde de demain.

Charles Bonnet
Séminaire St Gall le 15/8/74

Le Mozambique, ensuite, qui semble encore plus privilégié. Le changement de régime à Lisbonne lui a déjà deux avantages immédiats. L'or, précédemment cédé par l'Afrique du Sud à cours spécial en guise de paiement des travailleurs mozambicains ne va pas au Portugal, mais demeure sur place. Puis le prix du sucre, un des principaux produits d'exportation de ce territoire a été libéré par la métropole, alors qu'il était auparavant maintenu bien en dessous du cours mondial. Pays en essentiellement agricole, il dispose aussi de richesses naturelles, dont devrait tirer profit pour son industrialisation (pétrole, fer, bauxite). Industrialisation à laquelle le barrage de Ca Bassa contribuera puissamment, grâce à un apport de devises (vente d'électricité à l'Afrique du Sud) et d'énergie. Dernier avantage encore à venir, non négligeable : le Mozambique n'est plus à participer à l'entretien des bases portugaises installées sur son territoire. Lourde charge qui avait obligé autorités locales à imposer des taxes sur certains biens de consommation, activant d'autant l'inflation.

Placé dans l'orbite économique l'Afrique du Sud, le Mozambique, également du moins, devrait bénéficier du dynamisme économique de son voisin. Ce dernier, en tout cas, semble prêter à investir au Mozambique et ne cache que ses efforts ont, jusqu'ici, été freinés par la réglementation portugaise qui limitait les investissements étrangers dans les secteurs clefs de l'industrie.

Si fondamentalement, ces deux territoires portugais ont « toutes leurs chances », il est certain que les mois à venir seront cruciaux pour la réussite de l'accession à l'indépendance. Ils doivent à rassurer les Portugais vivant sur place que la crainte pourrait lancer dans leurs aventures douloureuses et sans lendemain. Ils auront à réussir leur transition nationale. Ils auront enfin à résister aux ambitions d'autres Etats, africains ou européens ou autres, attirés par les richesses naturelles. Et désireux de ne pas perdre de vue des pays situés au bord de l'océan Indien et sur la route du Cap. Pour les territoires portugais d'Outre-Mer le vrai combat ne fait que commencer.

J. A.

RIONSRIONSRION

LOGIQUE

L'instituteur ordonne à Olivier de cent fois la phrase : « je ne sais pas comment le lendeemain, Olivier remet son pensum à

— Pourquoi ne l'as-tu copié que cent fois ?

— Je ne sais pas compter, monsieur.

DISTRACTION ?

Une jeune femme interroge son mari :

— Est-ce vrai que les lapins sont des animaux gloutons, inintelligents, dépourvus d'infidélité ?

Le mari distrait répond :

— Oui, mon lapin !